

ENTREPRISES MULTINATIONALES ET INTÉGRITÉ PUBLIQUE : LE RÔLE DES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE¹

Une amélioration de la gestion publique est cruciale pour la transparence et l'intégrité du système mondial. Dans certaines régions, la responsabilité gouvernementale et les contrôles budgétaires sont faibles, ce qui entraîne souvent d'autres problèmes, notamment des conflits civils, des trafics illicites et la protection d'activités terroristes. L'expérience montre que les entreprises multinationales opérant dans ces régions peuvent jouer un rôle positif dans l'évolution vers une meilleure gouvernance publique, par exemple en refusant de transiger sur leurs propres normes de responsabilité de l'entreprise dans leurs rapports avec les gouvernements. Cependant, il y a des limites à ce que les entreprises multinationales responsables peuvent faire isolément. Les pays d'origine et les pays d'accueil, les organisations internationales et les ONG ont aussi leur rôle à jouer.

Les entreprises multinationales investissent parfois dans des pays dont le système de gouvernance est faible. La déficience des cadres réglementaires du pays d'accueil peut engendrer des risques dans des domaines tels que la concurrence, l'environnement et la sécurité des produits. D'autres risques découlent des activités industrielles et commerciales dans les zones de conflit. Les études de l'OCDE montrent que la fréquence moyenne des conflits dans ces régions a quintuplé au cours des quatre dernières décennies. Dans nombre de pays, la corruption est un problème quotidien pour les entreprises. Parfois, les entreprises multinationales s'engagent à ne pas divulguer les sommes qu'elles versent aux gouvernements qui n'appliquent pas les principes de contrôle budgétaire fondamentaux. Les entreprises peuvent adresser un message clair aux gouvernements en évitant de s'associer à un régime de gouvernance publique vicié, par exemple en refusant de verser des pots-de-vin ou de signer des accords fiscaux non transparents.

Les milieux d'affaires internationaux commencent à assumer un rôle dans l'amélioration de la gouvernance publique. Les entreprises multinationales sont souvent parmi les acteurs externes les mieux informés dans les pays d'accueil et elles peuvent donner l'exemple d'une bonne gouvernance. C'est particulièrement le cas dans les pays où elles fournissent une forte proportion des recettes publiques et dans les secteurs où elles constituent les principaux concurrents. S'il est vrai que l'entreprise se trouve confrontée à une situation inhabituelle lorsqu'elle doit traiter des questions qui sont principalement du ressort des pouvoirs publics, quelques sociétés de premier plan ont participé activement à la recherche de solutions.

Exercer une activité commerciale de façon responsable – par exemple en s'abstenant de pratiques de corruptions ou anticoncurrentielles et en entretenant des relations transparentes avec les pouvoirs publics – peut entraîner un handicap concurrentiel à moins que tous les concurrents ne conviennent de respecter des normes élevées de responsabilité de l'entreprise. En s'engageant sur ces questions, les entreprises devront impérativement travailler en partenariat les unes avec les autres – par exemple dans le cadre d'associations professionnelles – mais aussi avec les organisations internationales et les gouvernements des pays d'accueil et d'origine.

Intégrité et transparence du système mondial : les entreprises internationales responsables ont un rôle à jouer.

Une gouvernance publique déficiente pose de sérieux problèmes en matière de responsabilité des entreprises.

Quelques entreprises multinationales s'emploient aujourd'hui à trouver des solutions.

Cependant, dans certains domaines, agir en toute intégrité peut entraîner un handicap concurrentiel. Des partenariats sont nécessaires.

¹ Extrait de la brochure sur les questions clés préparée pour la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, mai 2002.

- Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent jouer un rôle en encourageant l'intégrité et en favorisant les partenariats.*** Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – un code de conduite adopté multilatéralement – ont un rôle à jouer dans ce partenariat. Ils renferment de nombreuses recommandations sur les questions d'intégrité – fiscalité, lutte contre la corruption, pratiques concurrentielles, transparence et publication d'informations. A ce jour, quelques « cas spécifiques » touchant ces questions ont été signalés à l'attention des Points de contact nationaux, institutions qui ont pour mission de promouvoir les Principes directeurs dans le contexte national. En outre, les Principes directeurs ont servi de base pour l'analyse intergouvernementale de ces questions.
- Les Principes directeurs ne sauraient remplacer des cadres nationaux robustes, mais ils éclairent les entreprises en l'absence de ces cadres.*** Dans quelques pays d'accueil, les ingrédients manquants essentiels sont les structures juridiques et réglementaires établies par des gouvernements élus démocratiquement et les éléments plus « souples » produits par des sociétés où les droits de la personne humaine, les droits politiques et les droits du travail sont respectés. Les Principes directeurs ne se substituent pas aux lois et réglementations des pays d'accueil, mais ils renferment des conseils donnés par les gouvernements des pays d'origine aux entreprises sur la conduite à tenir lorsque les institutions des pays hôtes ne fonctionnent pas bien.
- Le processus de mise en œuvre des Principes directeurs aide à définir le rôle de l'entreprise...*** Des travaux délicats doivent être menés avec les parties prenantes – entreprises internationales, syndicats et ONG – pour définir le rôle approprié de chacun. Dans les pays d'accueil où les problèmes de gouvernance sont particulièrement aigus, le rôle des pouvoirs publics est prépondérant. Les gouvernements des pays d'origine peuvent apporter leur concours par l'action diplomatique et par leur contribution au renforcement des capacités. Les Principes directeurs pourraient être utilisés pour explorer les domaines dans lesquels le secteur des entreprises peut fournir un apport utile.
- ... et à mobiliser un plus grand nombre d'entreprises dans la recherche de solutions.*** Les Principes directeurs peuvent aussi aider à mettre les entreprises sur un pied d'égalité. En encourageant toutes les entreprises multinationales à agir sur ces questions, surtout par le biais de leurs associations professionnelles, les gouvernements adhérents peuvent atténuer les distorsions de concurrence qui se produiraient si quelques entreprises s'engageaient activement alors que les autres resteraient en retrait.
- D'autres acteurs prennent part à cette recherche : organisations internationales, autres organes de l'OCDE, gouvernements de pays Membres et non membres et ONG.*** Parmi les acteurs qui travaillent sur ces questions, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international explorent les moyens d'améliorer la gestion budgétaire du revenu des industries extractives avec les gouvernements des pays d'accueil et les entreprises. Les Lignes directrices du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur les moyens de prévenir les conflits violents offrent aux entreprises des conseils en vue d'accroître leur contribution dans des situations de conflit violent. Les principales ONG militant pour les droits de l'homme et contre la corruption ont également mis sur pied des projets dans ces domaines. Les gouvernements des pays de l'OCDE et des pays non membres ont lancé au plus haut niveau des appels à l'action, surtout en faveur de certaines régions d'Afrique. Aussi, même si la mise en œuvre concrète des réformes s'annonce difficile, ce consensus naissant sur les avantages d'une gouvernance efficace pour le développement est tout à fait encourageant.

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales sont des recommandations adressées par les gouvernements de 36 pays (Membres et non membres de l'OCDE) aux entreprises multinationales opérant dans ou depuis leur territoire. Ils définissent des principes et normes volontaires de conduite responsable des entreprises dans des domaines tels que la sécurité des produits, l'environnement, la gestion de la main-d'œuvre, les responsabilités sur la chaîne d'approvisionnement, la divulgation des risques majeurs et la concurrence. Ces recommandations expriment les valeurs communes des nations qui alimentent la plupart des flux d'investissements directs dans le monde et qui abritent la plupart des entreprises multinationales.

Un atout essentiel des Principes directeurs réside dans les procédures uniques de suivi créées par les gouvernements et les entreprises. Les gouvernements des 36 pays adhérents ont mis en place un système de Points de contact nationaux pour promouvoir le respect des Principes directeurs par les entreprises multinationales opérant « dans ou depuis » leur territoire.

A en juger par les observations recueillies jusqu'ici, les Principes directeurs remplissent leur fonction. De nombreuses sociétés ont reconnu publiquement que les Principes sont pour elles un étalon de bonne conduite. Les Principes directeurs sont mis en pratique pour éviter les malentendus et promouvoir la confiance mutuelle et la prévisibilité entre le monde des entreprises et les communautés des pays d'origine et d'accueil. Jusqu'ici, on a examiné une vingtaine de cas spécifiques dans lesquels il y avait lieu de se demander si une entreprise avait ou non observé les Principes directeurs dans une situation déterminée.

Les Principes directeurs font partie d'un instrument de plus large portée, la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. La Déclaration vise à promouvoir une approche globale et équilibrée du traitement équitable de l'investissement direct étranger par les gouvernements et de la responsabilité des entreprises.